



PARLEMENT EUROPÉEN

Françoise GROSSETÊTE
Députée au Parlement européen
Conseillère régionale de Rhône-Alpes

Bruxelles, le 25 mars 2013

Ref. TL/25/03/2013

Monsieur le Vice-Président,

Le 13 février dernier, le Président du Syndicat Mixte pour l'Etude du Tunnel de Montgenèvre a souhaité attirer mon attention sur les conséquences regrettables créées par les procédures des appels à projets concernant les RTE-T, qui conduisent à exclure certains projets prioritaires urgents des appels européens.

Par la présente, je sollicite votre attention particulière pour lui apporter des réponses précises à ces inquiétudes. Le tunnel ferroviaire sous le Montgenèvre est le maillon manquant des réseaux transeuropéens dans les Alpes du Sud. J'attache une attention toute particulière à ce projet pour le désenclavement des territoires qui font partie de ma circonscription européenne dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Vous remerciant par avance de l'attention que vous attacherez à cette demande, je vous prie d'agréer, Monsieur le Vice-président, l'expression de ma considération distinguée.

Françoise Grossetête

M. Sim Kallas
Vice-président de la Commission européenne
Commission européenne
200 Rue de la Loi
Berlaymont
B-1049 Bruxelles